



Flash  *Infos*

"En avril, ne te découvre pas d'un fil"

Le vieux dicton populaire pourrait bien être ce que la sagesse recommande quand on voit se succéder, après les giboulées de mars, des jours de grand soleil et des séquences froides et pluvieuses. La nature fait exploser une myriade de bourgeons annonciateurs d'une extraordinaire palette de couleurs.

Les jardiniers restent prudents car ils connaissent bien les aléas de cette période où la hâte de bien faire n'est pas toujours bonne conseillère.

La Ville, bien sûr, se prépare à redéployer tous les attraits d'un cadre agréable pour la vie des Wavrinois, rejointe par nombre de particuliers qui rivalisent de goût et de couleurs.

Là aussi, chacun s'attache à préparer un été que tous souhaitent radieux.

La Municipalité n'est pas en reste : le vote du Budget 2009, le 31 mars, montre sa volonté de tout faire pour respecter les orientations définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire :

- poursuivre toutes les politiques engagées en faveur de tous les âges de la population et les améliorer au regard des besoins recensés ;
- engager une large politique de remise à niveau du patrimoine communal ;
- rechercher et accentuer tout ce qui peut être fait pour économiser sur le coût de l'énergie et optimiser le confort des utilisateurs ;
- continuer le partenariat avec toutes les associations qui portent des politiques communales et participent au lien social nécessaire ;
- mettre en place la définition d'un programme de constructions scolaires et son financement.

Dans un contexte où les dépenses s'accroissent partout (chacun le constate) alors que les dotations d'État s'amenuisent, il faut optimiser les dépenses pour rendre plus adaptés encore les services aux besoins. Et tout cela en augmentant le moins possible la pression fiscale pour respecter la capacité contributive des Wavrinois.


Tout cela est en route et se confirme dans le Budget Primitif 2009 voté. Le restaurant scolaire qui ne peut plus réglementairement livrer l'école Jacques Prévert ni les repas à domicile doit, lui aussi, passer par une évolution vers un système de liaison froide de repas livrés par un prestataire de services.

Le Centre de Loisirs qui proposait un séjour en août sur la côte basque à une quarantaine de jeunes doit proposer, à la place, un fonctionnement de 15 jours en août à 150 jeunes sur le modèle du Centre de juillet pour répondre aux besoins qui évoluent.

Tous les marchés passés sont actuellement remis en concurrence pour tirer le meilleur parti de l'argent public.

C'est à ce prix là que l'on peut préparer un été serein malgré un temps (une conjoncture ?) trop souvent pénalisante pour tous.

Ensemble, avec toute ma sympathie.



Bernard Davoine
Maire de Wavrin

Inscriptions rentrée scolaire

En vertu de l'article L 131.5 du Code de l'Education, **la première** inscription des élèves dans une école publique relève de la compétence du Maire. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription nous l'a rappelé, mettant ainsi un terme à une pratique qui existait depuis toujours à Wavrin, à savoir la possibilité d'inscrire son enfant directement auprès des directeurs et directrices d'école. Ces temps sont révolus. Il convient donc de se soumettre aux textes de lois.

Toutes les nouvelles inscriptions seront donc désormais prises par les services municipaux, aux heures d'ouverture du Bureau des Élus, 54 rue Pinteaux.

Cette année, les inscriptions se feront la semaine du **12 au 16 mai 2009**, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h à 12h.

ATTENTION : cette démarche n'est à effectuer qu'à l'occasion de la **PREMIÈRE** inscription de

l'enfant dans un des établissements de la commune (à savoir pour les enfants intégrant la maternelle pour la première fois, ou en cas d'emménagement à Wavrin). Dans tout autre cas, l'inscription est faite automatiquement.

Les enfants actuellement en grande section de maternelle (à l'école Jules Ferry ou Jacques Prévert) sont inscrits automatiquement à l'école Anatole France (aucune démarche de votre part est nécessaire). Si par contre vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant dans cet établissement, il vous incombe de prévenir **directement** le chef d'établissement concerné.

Une fois l'inscription enregistrée par nos services, un **Certificat de Scolarité** vous sera remis. Il vous appartiendra alors de finaliser l'inscription de votre enfant en vous rendant dans l'école concernée, muni de ce Certificat. Aucune inscription ne pourra être validée sans ce document.

Veillez vous munir impérativement des documents suivants, nécessaires à l'inscription de votre enfant :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance (délivrée par la mairie du lieu de naissance) ;
 - Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (au choix : facture EDF, GDF, eau, téléphone fixe, quittance de loyer) ;
- Pour les parents divorcés ou séparés** : une photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant ;
- Un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires.

L'inscription ne peut se faire qu'à la vue d'un dossier complet ; tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

T.E.R. : un audit accablant

Le Flash-Infos de février faisait état de l'audit réalisé pour mesurer l'ampleur des dysfonctionnements sur la ligne SNCF Lille – Béthune. Les conclusions de ce rapport sont aujourd'hui connues et sont pour le moins accablantes.

Avec un trafic de 8.500 voyageurs par jour, cette ligne est la 4^{ème} du réseau TER Nord / Pas-de-Calais, et compte une progression de trafic de 14 % au cours de ces 3 dernières années.

En termes de répartition de la fréquentation, Wavrin se classe en 4^{ème} ville desservie avec 6 % des voyageurs (4,9 % en gare de Wavrin et 1,1 % en halte de La Fontaine), après Béthune (25 %), Don-Sainghin (23 %) et La Bassée (12 %). Ce sont donc plus de 500 personnes qui prennent chaque jour le train à Wavrin.

L'audit met l'accent sur "la qualité de l'exploitation de la ligne ... très loin d'être satisfaisante" : en effet, l'objectif de 95 % de trains circulant à l'heure (ou avec un retard de moins de 5 minutes) n'est absolument pas atteint, atteignant à peine 81 à 85 % en janvier et début février 2009 !

Suppressions de trains et regroupement de rames, entraînant des surcharges parfois importantes, ont ainsi été clairement identifiées.

Les arguments avancés pour justifier ces dysfonctionnements sont multiples :

- Un mouvement social des agents SNCF,
- La période des fêtes de fin d'année,
- Le froid inhabituel des deux premières semaines de janvier,

- L'hétérogénéité du matériel roulant (ancien et non électrifié pour 44 %), facteur de fragilité.

De surcroît, l'état "sanitaire" des trains est globalement qualifié de "mauvais", tant en disponibilité qu'en fiabilité et en qualité !

Les élus (Maires et élus du Conseil Régional) ont donc tout naturellement fait part de leur mécontentement auprès de la SNCF, en particulier Monsieur Daniel BOYS, Conseiller Régional et Président du Comité de la ligne Lille – Béthune, par un courrier virulent courant janvier. Il faut savoir que la Région est fortement engagée financièrement (investissement de 86 millions d'Euros, avec une augmentation de service de 2,6 millions d'Euros l'an !) dans le Transport Express Régional.

En conclusion, il apparaît clairement que les désagréments subis par bon nombre d'usagers en ce début d'année ont provoqué un mécontentement général justifié, et balayé au second plan l'offre nettement améliorée depuis le 14 décembre. La SNCF s'est engagée à remplacer rapidement les rames les plus anciennes, de sorte qu'en 2010, environ 2/3 des trains circulant sur la ligne Lille – Béthune soient électrifiés et récents (contre 48 % aujourd'hui). Des efforts doivent également être entrepris pour des délais de réparation et d'entretien du matériel raccourcis. Enfin, l'information des voyageurs, en situation normale mais surtout en cas de perturbation, doit être mieux assurée.

Espérons que ces objectifs ne restent pas des vœux pieux et que les efforts importants de la collectivité se traduisent par un service performant et de qualité.



ATELIERS D'ART FLORAL

Mercredi 13 Mai : Bouquet Rond

Mercredi 17 Juin : Arbre de Fruits

Ces ateliers sont proposés au magasin "Eclat de Coco" à partir de 14h. Tarif variable selon le thème.

OUVERT À TOUS

**Réservation auprès de
Mme Roselyne Deroose :
03 20 58 76 47**

Nouvelle enquête publique

Lille Métropole Communauté Urbaine a lancé, du 31 mars au 5 mai inclus, une enquête publique de modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) portant sur l'inventaire des bâtiments agricoles des exploitations en activité susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination en zone A, sur 51 communes de la métropole dont Wavrin.

L'objet est de permettre, à terme, d'autoriser un changement de destination de ce type de bâtiments, par des affectations de type locaux de vente de produits de la ferme, gîte rural, chambre d'hôte, gîte de groupe, chambre d'étudiant à la ferme, ferme-auberge, ferme équestre, salle de réception, logement de fonction de l'exploitant agricole, accueil du public en vue d'activités pédagogiques, activités de découverte et de promotion du monde agricole, sous réserve de certaines conditions (notamment que les travaux n'entraînent pas le renforcement de réseaux existants – voirie, assainissement et eau).

Un dossier complet est consultable en Mairie de Wavrin, aux jours et heures habituels d'ouverture et un registre est ouvert pour y formuler toute observation relative à ce dossier. **Un commissaire-enquêteur tiendra enfin des permanences en Mairie de Wavrin le samedi 11 avril de 8h à 12h et le jeudi 30 avril de 14h à 17h, ainsi qu'à l'hôtel de Communauté (bâtiment Euralliance, à Lille), le mardi 5 mai de 14h à 17h.**

Aînés

Banquet du 1^{er} Mai

Les personnes nées en 1939 ou avant sont invitées par la Municipalité au Banquet du 1^{er} Mai.

Si vous êtes concerné(e) et n'avez pas encore reçu d'invitation, veuillez vous rapprocher du CCAS de la Mairie (03 20 58 95 13) dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez bénéficier à cette occasion (gratuitement) de la "Navette" Municipale, veuillez prendre contact avec le CCAS de la Mairie (03 20 58 95 13).

Etat-civil

Ils ont vu le jour

En Janvier

BLONDEL Corentin le 05 -
DEWERDT Valentine le 05 -
MODERAN Tidji le 06 -
BOUQUET Kenzo le 07 -
DELNATTE-CRESPEL Clément le 11 -
GOSLIN Jade le 13 -
BOURGOIS Quentin le 14 -
ISIDOR Lena le 17 -
CABY Corentin le 30 -
BAY Clément le 29

En Février

DELESTREZ Léonie le 06 -
SOREL Myli le 09 -
LAFORGUE Raphaël le 17 -
THOUILLEZ Raphaël le 18 -
HAVET-RAZAFINDRAMANANA Aimeric le 18 -
LEMERRE Clément le 20

Ils se sont dit "oui"

En Janvier

WATTERLOT Olivier
et JACOB Laëtitia le 10
DELRUE Yves
et DE ROECK Lydie le 24

En Février

CORNIL Fabrice
et BUISINE Laëtitia le 14

Ils nous ont quitté

En Décembre

DILLIES Maxence le 29 (31 ans)

En Janvier

CAILLIER François le 06
(82 ans) - GOMBERT Vve BOUCQ
Gisèle le 31 (88 ans)

En Février

HUETTE Epse DELAVAL LE 03
(79 ans) - BEAURY Pierre le 10
(49 ans) - WENDERBECQ Roger
le 16 (71 ans)

25^{ème} Carrefour Métiers

Le 14 Mars, l'UNC Wavrin organisait son 25^{ème} Carrefour Métiers dans la Salle Polyvalente avec la participation de la Municipalité, des Responsables du Collège : Mme Dubus et M. Sablon, des professeurs ainsi que des parents de l'association de parents d'élèves.

Les collégiens n'ayant pas classe ce jour-là, c'est avec un peu d'appréhension que nous attendions l'arrivée de ceux-ci. La direction du collège a bien joué son rôle : quelque 200 élèves étaient présents et ont pu se renseigner auprès des 50 intervenants : artisans, professions médicales, banques, police, lycées professionnels et techniques.

A l'issue de cette matinée, une réception fut organisée pour remercier tous les participants à ce carrefour.

Le Président de l'UNC, Francis Rouzé, félicita tous les membres présents pour leur implication dans l'organisation de cette manifestation ; il remercia de leur présence Mme Caboche, ancienne principale du Collège ainsi que M. Francis Dauchelle, membre fondateur du carrefour métiers. Mme Dubus, principale du Collège et M. Davoine, Maire, se sont réjouis du succès de cette matinée.



M. le Maire remercia l'UNC, la direction du Collège et tous les professionnels présents ainsi que les bénévoles permettant la réussite de cette manifestation organisée pour les élèves du collège.

25 années X 200 élèves = 5.000 élèves
qui auront trouvé là leur orientation
vers un futur métier,
ce que les organisateurs
espèrent sincèrement.



Inscriptions

Concours des Maisons Fleuries

Depuis de nombreuses années, la Ville investit beaucoup dans le fleurissement et a été récompensée plusieurs fois : en 2008, elle a obtenu 1 prix d'excellence (ville de 7.501 à 10.000 habitants) au Concours Départemental, cette année elle peut donc s'inscrire au Concours Régional pour espérer "une fleur".

Si vous souhaitez vous y associer, M. le Maire et Mme Michèle Verrier, Adjointe à l'Environnement, vous invitent à participer au Concours des maisons et façades fleuries.

Les inscriptions sont à retourner en Mairie avant le 9 Mai.

Le jury passera 2 fois : - en juin
- en septembre

Accueil de Loisirs en Août



La Municipalité met en place cette année un accueil de loisirs pendant la première quinzaine d'août.

Dans le but de satisfaire un plus grand nombre d'usagers, la Municipalité a décidé de mettre en place en août 2009, un accueil de loisirs du 3 au 14 août.

Un maximum de 50 enfants (3 à 6 ans) seront accueillis à la Garderie Prévert et un maximum de 100 enfants (6 à 14 ans) à la Maison de l'Enfance.

Cet accueil fonctionnera dans les mêmes conditions qu'en Juillet, du lundi au vendredi de 10h à 17h avec cantine incluse et possibilité de garderie de 7h à 10h et de 17h à 19h.

Les inscriptions se dérouleront en même temps que celles de l'accueil de loisirs du mois de juillet. Le nombre de places étant limité, et si vous n'avez pas d'autre mode de garde, nous vous conseillons d'être vigilants sur la distribution des plaquettes d'inscription.

ESPRIT DE FAMILLE

Esprit de Famille

Lisons, jouons, échangeons, voici les maîtres mots de la continuité du projet "Esprit de famille" mené par le Collège et la Municipalité en partenariat avec les associations locales à destination des enfants.

Après la soirée du 20 mars avec la conteuse Elisabeth Dubois de l'Association Dire-Lire, une matinée était proposée autour du jeu en famille pour les 0-17 ans.

Des ateliers étaient proposés à la Halle des Sports et à la Salle Polyvalente en présence de Mesdames Corinne Dewèvre et Michèle Leclercq, Adjointes, entourées de représentants des structures d'accueil, d'assistantes maternelles et de parents venus bénévolement animer les jeux.

Prochaines dates :

Mercredi 6 Mai à 20h au Moulin : Débat dans le cadre de la "Journée Internationale de la Fessée"

Vendredi 15 Mai à 20h à l'AMJC : "Perles de Sirène" jeu coopératif autour de situations de la vie quotidienne vécues avec les enfants et les ados.



Budget 2009

Le Débat d'Orientation Budgétaire, tenu le 26 février par le Conseil Municipal, avait permis de déterminer les orientations qu'il fallait donner à la préparation du Budget Primitif 2009.

En rappelant les difficultés rencontrées par toutes les Communes dans une situation où les recettes faiblissent alors que les dépenses augmentent inexorablement, le D.O.B. (Débat d'Orientation Budgétaire) mettait l'accent sur le cadre restreint des possibilités, mais aussi sur la volonté commune de poursuivre toutes les politiques mises en place en faveur de toutes les tranches d'âge de la population.

Bonne note avait été prise de la précarité croissante et des besoins qu'elle répercutait au C.C.A.S.

Les études menées montraient l'apparition de besoins nouveaux pour certaines formes d'accueil des enfants au delà de tout ce qui existe déjà à Wavrin.

La volonté d'y répondre était claire ainsi que celle d'entreprendre toute une panoplie d'actions pour économiser l'énergie et requalifier le patrimoine communal dans son ensemble.

Il n'était, bien sûr, pas question de relâcher l'effort de partenariat serré avec le tissu associatif local, souvent porteur des politiques voulues par la Ville, toujours dynamique et créateur de lien social.

Il fallait, bien sûr, ne rien abandonner des projets lancés pour répondre aux besoins en logements sociaux comme pour imaginer l'avenir urbanistique de larges secteurs centraux.

Il fallait, bien sûr, donner corps au projet d'École et en créer les conditions, ...

Le Budget 2009 a été préparé dans cette optique, ambitieux dans ses objectifs et raisonné dans sa méthode.

La réunion du Conseil Municipal le 31 Mars, après la Commission de Finances du 18, a permis de traduire dans les faits les volontés exprimées en Débat d'Orientation.

Après avoir pris connaissance des données du Compte Administratif 2008 dont l'excédent s'élève à 878.890 €, le Conseil Municipal en a accepté à l'unanimité le report anticipé sur le Budget 2009.

Ce bon résultat est déjà le signe tangible du "dépenser mieux" mis en place déjà en 2008 et qui devra se poursuivre.

La Section de Fonctionnement

Elle prévoit un total de **Dépenses** de 5.982.679 €

● Charges à caractère général	1.944.000 €
● Charges de personnel et frais assimilés	2.528.000 €
● Atténuation de produits	10.800 €
● Autres charges de gestion courante	740.970 €
● Charges financières	11.451 €
● Charges exceptionnelles	7.650 €
● Dépenses imprévues	50.000 €
● Virement à la Section d'Investissement	501.519 €
● Dotation aux amortissements	188.289 €

Ces dépenses progressent sensiblement pour assurer le fonctionnement normal de tous les services municipaux, mais aussi pour assurer l'entretien et la requalification de bâtiments communaux.

Les Recettes de Fonctionnement doivent progresser malgré l'érosion des dotations d'État (la Dotation Globale de Fonctionnement, ou D.G.F., qui est une composante très importante de ces recettes, augmente de moins de 1 % alors que les dépenses qu'elle devrait couvrir subissent une accélération beaucoup plus forte).

Il faut donc trouver dans les recettes fiscales la compensation de ce manque évident lorsque l'on veut faire progresser encore les services publics rendus à toute la population, même en poursuivant l'optimisation des dépenses qui s'y rapportent.

En tenant compte des difficultés que rencontrent beaucoup de Wavrinois, une augmentation modérée du produit fiscal est indispensable pour équilibrer les dépenses de Fonctionnement.

● Produits des services	251.000 €
● Impôts et taxes	2.696.970 €
● Dotations et participations	2.072.694 €
● Autres produits de gestion courante	59.100 €
● Produits financiers	22.025 €
● Atténuation des charges	2.000 €
● Report anticipé de l'excédent 2008	878.890 €

Le montant total des Recettes s'élève à 5.982.679 € et équilibre les dépenses prévues.

En Section d'Investissement

Les **Recettes** s'élèvent à 1.595.482 €

Les **Dépenses** comprennent :

● des restes à réaliser	828.213 €
● des propositions nouvelles	767.269 €
soit un total de	1.595.482 €

Elles permettent d'assurer :

- le programme voulu pour les économies d'énergie
- les études nécessaires s'y rattachant
- la remise à niveau du patrimoine communal
- l'équipement des écoles et des services
- la poursuite d'investissements pour les associations
- la remise aux normes de sécurité de différentes installations communales
- la mise en place d'un système de vidéo-protection des bâtiments publics "sensibles"
- la réfection de réseaux entiers d'éclairage public.

Les principales dépenses d'Investissement

● Réfection du sol du skate-park	15.000 €
● Porte d'entrée de l'école Jules Ferry	5.000 €
● Portillon du parking de la salle polyvalente / Protection radians / Travaux aux douches de la Halle des Sports / Poste de Police	83.100 €
● Complément d'éclairage public / Candélabres / Éclairage public de la salle polyvalente	49.400 €
● Remplacement d'un véhicule	24.000 €
● Remplacement de matériel informatique	17.200 €
● Achat de tables et chaises pour associations et salle polyvalente	11.300 €
● Matériel divers pour services techniques / Auto laveuse / Nettoyeur / Caméras / Console / Téléviseurs aux écoles / Fours	87.574 €
● Rénovation de la salle polyvalente : frais d'études, réfection du sol, menuiseries, cloisons, sanitaires	228.000 €
● Salle Carnot : travaux d'isolation thermique	155.000 €

Il s'agit là d'un Budget sérieux, responsable et ambitieux qui fut voté par une large majorité du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a également voté à une large majorité les taux 2009, en augmentation nécessaire de 2,5 %, en ayant en tête les abattements votés il ya plusieurs années qui atténuent sensiblement l'imposition de tous et plus encore des familles.

Taxe d'habitation : 27,09 %

Foncier bâti : 19,11 %

Foncier non bâti : 51,60 %

Braderie - Samedi 9 mai de 12h à 19h

La Section de Wavrin de l'UNC vous propose de participer au "13^{ème} Vide Greniers" qui se déroulera dans les rues Roger Salengro, et Schaffner (de la rue Salengro à la rue de l'Aquitaine) accès rue de Verdun.

POUR RÉSERVER UN EMBLACEMENT

(4€/2 mètres, minimum 4 mètres si véhicule)

- fournir une photocopie recto verso de la pièce d'identité,
- un justificatif de domicile
- une enveloppe timbrée

Inscription à retourner avant le 25 Avril 2009

à Sylvie Delcroix, 61 Cité Jean Jaurès

Renseignements : B. Level : 06 77 72 33 41

POUR RÉSERVER

VOTRE REPAS DU SOIR

Barbecue ou Jambon-Frites boissons en supplément

Enfants : 6 € - Adultes : 14

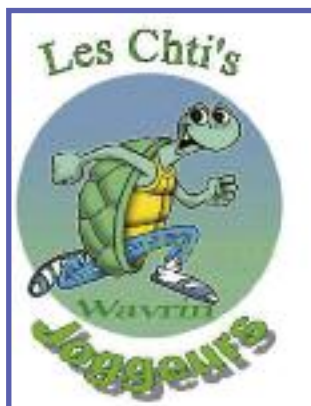
Réservations jusqu'au 5 Mai 2009

à F. Rouzé, Carrière SNCF - 03 20 58 84 98

J. Burette, 10 rue Joffre - 03 20 58 69 50

A. Lefèbvre, 7 rue Schaffner - 03 20 58 79 94

Chiti's Joggeurs



Une nouvelle discipline vient de s'ajouter à l'association "Le Temps des Loisirs de Wavrin". Il s'agit "des chiti's Joggeurs de Wavrin", pilotée par M. Laurent MOLCRETTE, demeurant dans la Commune au 5, rue de Lille.

Le but de ce club : courir ensemble, sans esprit de compétition, pour un partage de convivialité et de plaisir, et la recherche d'un bien-être physique et mental.

Sans obligation pour ses membres, le club envisage

de participer à différentes manifestations locales ou dans les communes avoisinantes, notamment celles à caractère humanitaire ou caritatif (autisme, Noël des Déshérités, ...).

Les premières sorties se feront le dimanche à 9 h. Le point de ralliement sera le parking de la Maison du Temps des Loisirs – Résidence de l'Olivier - où chacun(e) pourra éventuellement se tester avant son inscription. Celle-ci sera subordonnée, chaque année, à la production d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied.

D'autres précisions souhaitées (cotisation, équipement, âge, ...) vous seront apportées par l'animateur au 03 20 96 07 32

Noces d'Or

M. et Mme DECOCK-VERHAEGUE Henri
620 rue Clémenceau,
ont été reçus pour leurs Noces d'Or, le samedi 28 Mars, Salle des mariages, en Mairie, par M. le Maire et des membres du Conseil Municipal.





Le coin du CME

"Le CME informe les propriétaires de chiens !

Nous avons comme projet de mettre des distributeurs de sacs (biodégradables) pour les crottes de chiens.

- On en a assez d'avoir des crottes de chiens partout et en particulier sur les pelouses du parc.

On aimerait placer des distributeurs

- au Centre de l'Enfance
- à l'entrée du Grand Coin
- au début de la Grande Allée

et mettre des paquets de sacs à la disposition en Mairie."

Lou, Fantine, Laurine, Louis, Bastien, Pierre-Louis, Nicolas, Yann, Inès, Zoé, Louise.

En attendant ne laissez pas votre compagnon à 4 pattes faire ses besoins n'importe où !



Le dimanche 12 Avril, le CME a organisé la grande course aux œufs de Pâques sur la pelouse de la "Maison de l'Enfance" réservée aux moins de 6 ans.

De plus, ceux qui avaient des paniers décorés ont eu de belles récompenses.

Que les enfants étaient heureux !

Adrien, Mathilde, Lucile, Quentin, François M., Boris, François D.

Attention au retour du Pou

Une nouvelle offensive de ce minuscule mais nuisible insecte a été constatée

Nous savons que l'hygiène la plus rigoureuse n'exclut pas la possibilité "d'attraper des poux". Il ne faut en aucun cas se créer le "complexe du pou". Nul n'est à l'abri de cette bestiole prolifique et voyageuse.

Il existe actuellement des produits efficaces (préventifs et curatifs) contre cet animal perturbant. Cependant, pour être totalement efficaces, les traitements doivent être appliqués au porteur, à la literie, au col des manteaux ou des gilets, aux bonnets afin de détruire un maximum d'individus

adultes et de lentes. Le traitement doit être appliqué le temps nécessaire à l'éradication totale du fléau.

L'usage du peigne fin est recommandé, le rinçage des cheveux au vinaigre est efficace et peu onéreux, une surveillance accrue s'impose, afin d'éviter l'envahissement du cuir chevelu ou des vêtements.

En cas de doute, votre pharmacien saura vous conseiller.

N'oubliez pas d'avertir les directeurs (trices) d'école si votre enfant est scolarisé.

Rappelez-vous que cet insecte s'attaque à tout le monde. Soyez vigilants !

Vente du Muguet le 1^{er} Mai La mairie informe, la Préfecture rappelle :

*L'installation établie par un
vendeur occasionnel sur le
domaine public doit faire l'objet
d'une autorisation écrite du Maire.*



Cette demande écrite doit être adressée en Mairie en précisant l'identité et les coordonnées du (des) vendeur(s) ainsi que le lieu de vente souhaité et les heures d'installation.

L'autorisation pourra être demandée par la Police Municipale, la Gendarmerie ou la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Par ailleurs, qu'elle soit pratiquée sur le domaine public ou sur le pas de sa porte, la vente traditionnelle du 1^{er} Mai par des non professionnels ne concerne que le muguet dit "de jardin", vendu seul (sans agrément) et sans emballage. L'ajout d'une autre fleur, d'un pot, d'une cellophane, d'un ruban... est donc strictement interdit. Les infractions à ces dispositions sont passibles d'amendes et peuvent entraîner la saisie des marchandises.

**Un grand rendez-vous
à ne pas manquer !**
Traditionnelle journée de fraternité
organisée par
"Les Petits Frères des Pauvres"

Le Dimanche 17 mai 2009

**14^{ème} Cyclothon Lille-Cassel
63 km**

Rendez-vous à 8h30
Champ de Mars à Lille
(A coté du poste de police
Municipale)
1 arrêt restauration

**11^{ème} Randonnée Pédestre
Cassel-Cassel
14 km**

1 arrêt restauration

**6^{ème} Balade Familiale
Cassel-Cassel
5 km**

(accessible avec une poussette)
1 arrêt surprise)
Rendez-vous à 9h au
14 bis Grand Place à Cassel

Contact :
Jocelyne ou Marie-Odile
03 20 74 01 07

Un animal perdu ? Un chien à adopter ?

En 2008, la Ligue Protectrice des Animaux a accueilli plus de 2.500 animaux de fourrière et a pu sauver près de 80 % des chiens en retrouvant leur propriétaire ou en les faisant adopter dans ses refuges.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les missions de la L.P.A. ou retrouver rapidement un animal perdu, vous pouvez aller sur le site internet de cet organisme :

*<http://www.lpanf.org>, ou vous adresser au refuge dont dépend la commune de Wavrin, situé Chemin de Bargues à Lille
Tél. 03 20 52 52 16*

Mél. : lpalille@orange.fr

Du Côté des Associations Sportives



Tournoi Mini-poussins du 15 Mars

Devant un public de parents pas du tout avare de ses encouragements, 5 équipes se sont disputées le challenge UFOLEP qui faisait étape à Wavrin.

Toutes les équipes se sont rencontrées dans un très bon esprit et celles-ci ont toutes été récompensées par les bénévoles du club local. Chaque joueuse et joueur a pu repartir avec des bonbons et un trophée en souvenir de cette journée Wavrinoise et chaque club s'est également vu remettre une coupe offerte par la municipalité et le WWBB.

Les résultats des matches ont permis d'établir le classement suivant :

1^{er} Lezennes, 2^{ème} Bauvin, 3^{ème} Jean Macé-Pasteur Roubaix, 4^{ème} Pont à Marcq, et 5^{ème} Wavrin.

Rendez-vous a été donné à tout ce petit monde le 29 mars à Lezennes pour la dernière journée avant les finales.



Le Wavrin Hand-Ball Club en déplacement à Gravelines

Une cinquantaine de licenciés et proches du Club ont effectué le déplacement dans la cité maritime afin de supporter les prestigieuses équipes de Chambéry, Dunkerque, les Tunisiens d'El Makarem de Madia, et les Allemands de Dormagen, tournoi qui s'est soldé par la victoire des joueurs de la cité de Jean Bart.

Tous rentrent satisfaits de ce déplacement qui n'a fait que renforcer l'esprit de groupe de notre club et ont pu de nouveau constater, au travers des différentes rencontres proposées, les valeurs de notre sport que sont : Effort, Rigueur, Solidarité, Respect et Convivialité.

Vous aussi, vous pouvez rejoindre notre club afin d'étoffer nos équipes jeunes, seniors, féminines et masculines. Pour toute information, contacter Philippe BAUDE. Tél : 06 76 53 81 94 - email : phbaude@wanadoo.fr



Nouvelle ceinture noire 4^{ème} Dan pour Alexandre GHESQUIERE

C'est avec un grand plaisir que M. CARLIER Jean Marie -Ceinture Noire 5^{ème} Dan- (à gauche sur la photo), a remis une toute nouvelle ceinture noire 4^{ème} Dan à M. GHESQUIERE Alexandre. Tous deux titulaires du brevet d'état second degré, ils enseignent au sein du JUDO CLUB WAVRIN.

M. GHESQUIERE Alexandre après avoir passé les katas, validés par un jury, et combattu, a obtenu les points nécessaires à l'obtention de son nouveau grade. Toute l'équipe du JUDO CLUB WAVRIN lui présente ses félicitations.



La Majorité Municipale

Le Budget Primitif 2009 a été voté sans le concours des oppositions alors qu'elles approuvent toutes les propositions établies dans le respect le plus strict du Débat d'Orientation Budgétaire et le passage en Commission de Finances où chacun a pu s'informer de ce qui demandait explications.

Les uns ont voté contre les propositions faites au Conseil parce que, disent-ils, les charges à caractère général seraient surévaluées.

De prévisions 2008 à prévisions 2009, une augmentation de 15 % était proposée et expliquée par l'augmentation sensible des dépenses de cette nature incluses dans le chapitre : travaux d'entretien des bâtiments communaux, fonctionnement du nouvel équipement "Temps des Loisirs" ... qui n'existaient pas en 2008 et qui s'ajoutent, bien sûr, à toutes les composantes 2008 réévaluées.

Chacun a le raisonnement qui l'arrange !

L'U.G.I.C. s'est abstenue mais adhère à toutes les politiques portées par le Budget. On attend encore ses propositions ...

La Majorité Municipale a voté sans défaillance un Budget courageux, raisonné et ambitieux pour Wavrin et les Wavrinois, avec une pression fiscale très modérée.

Il suffit de comparer les taux votés à ceux qu'ont votés 5 Communes proches de Wavrin citées par La Voix du Nord du samedi 4 avril pour s'en convaincre.

Wavrin n'est pas seule à subir la baisse des dotations et l'augmentation des dépenses. Elles se constatent partout et leurs effets se traduisent partout par la pression fiscale ; moins à Wavrin qu'ailleurs.

L'UGIC

Comme chaque année, lors du débat d'Orientation Budgétaire et du Conseil Municipal fixant le budget de la commune, nous avons eu droit à la récurrente litanie de notre premier magistrat sur le "désengagement de l'État"... C'est une ritournelle chère aux élus de gauche qui ne surprend plus personne... Certes, les dotations d'État ne sont jamais au niveau espéré pour toutes les communes, de droite comme de gauche, mais elles ont le mérite d'exister, et leurs diminutions éventuelles sont dues à leurs modalités d'application : pour Wavrin, cela aura un effet négatif les prochaines années à cause de la baisse de notre population...

Une nouvelle fois, lors de ces deux réunions, un Élu de la Majorité Socialiste a confondu Conseil Municipal et réunion syndicale (avec la bénédiction du Maire). Où irions-nous si chacun, comme lui, se mettait à faire état d'idées politiques personnelles dans un lieu destiné a priori à "traiter les affaires de la commune" (dixit le Larousse) ?

Le groupe U.G.I.C. s'est abstenu sur le budget présenté par la Majorité Municipale mais apporte son total soutien aux mesures d'économie et de réductions des dépenses développées par Monsieur le Maire.

Enfin, ce dernier Conseil aura laissé un goût amer à nombre de participants, tant parmi le public présent que parmi les élus (même de la Majorité) suite aux attaques et réflexions (jusqu'à personnelles) du Maire envers les Élus d'Opposition. Comme d'habitude, Monsieur le Maire a horreur qu'on lui tienne tête !!!!

Caroline PETIT-BACHELET, André CHEVALIER.

MDW

Le dernier Conseil Municipal consacré au vote du budget l'a encore prouvé: il est plus aisé de s'en tenir aux traditionnelles bagarres de chapelles que d'argumenter techniquement ses décisions.

Ainsi, feignant de croire que l'opposition n'est composée que de cyniques libéraux sourds aux problèmes des citoyens, la majorité plante un décor qui lui permet de "faire la leçon", n'hésitant pas, si nécessaire, à recourir aux plus viles attaques personnelles pour tuer dans l'œuf toute contestation. (voir l'article de presse sur notre site)

L'exercice du pouvoir se résume-t-il à un concours d'éloquence et de monopolisation de la parole ?

Que la majorité nous excuse d'être techniques quand elle nous préférerait partisans, mais nous ne remettons nullement en cause l'orientation sociale du budget. Nos observations portent sur la méthode.

Contrairement à ce qu'en dit l'adjoint en charge de ces questions, précision et pragmatisme ne sont pas des notions réservées aux finances privées. Elles peuvent tout autant servir des objectifs publics car l'impôt n'a pas vocation à financer le manque de rigueur.

Le concepteur du budget a prévu pour 2009 une augmentation de 22% des dépenses à caractère général, s'offrant ainsi une confortable marge d'erreur.

Abaisser cette marge, ne serait-ce qu'à 19%, permettrait de faire l'économie de la hausse d'impôts sans pour autant renier un seul des objectifs fixés pour améliorer le quotidien des Wavrinois.

Ne disposant toujours pas du local pourtant prévu par la loi pour vous recevoir, nous vous invitons à consulter notre site <http://www.wavrin-mdw.fr> pour plus de détails sur l'analyse qui nous a amenés à voter contre ce budget et la hausse d'impôts, ainsi que sur le sujet des EHPAD, qui, en fin de conseil, a donné lieu à un florilège de contre-vérités.

Annette Massé, Philippe Equine et Alain Blondeau de l'association M.D.W. (mouvement démocratique Wavrinois) www.wavrin-mdw.fr

Les Verts

Les Verts de Wavrin s'associent au "Collectif anti OGM* Nord - Pas-de-Calais", qui regroupe des protecteurs de l'environnement issus de diverses associations, des producteurs agricoles et des consommateurs qui, souhaitent interpellier les municipalités sur la nécessité de prendre position sur la question des cultures OGM en plein champ, sur la présence d'OGM dans les cantines municipales et sur les semences paysannes.

En France, plus d'un millier de communes ont déjà pris des décisions symboliques contre la culture d'OGM en plein champ sur leur territoire ou directives contre la présence d'aliments transgéniques dans la restauration municipale. Plus de 4000 collectivités européennes se sont déclarées "zone sans OGM" dont 16 régions françaises.

C'est pourquoi les Verts demanderont que soit voté au prochain conseil municipal :

- Des délibérations vœux, interdisant les produits étiquetés OGM dans la cantine municipale : cela obligera les fournisseurs qui répondent aux appels d'offre de fournir des garanties sur la provenance des aliments.

- contre les cultures OGM plein champ sur le territoire communal : cette décision qui n'est pas suivie d'un arrêté, permet aux élus locaux de se prononcer symboliquement contre la culture en plein champ, conformément aux souhaits de leurs citoyens et des agriculteurs labellisés ou conventionnels sans OGM de la commune.

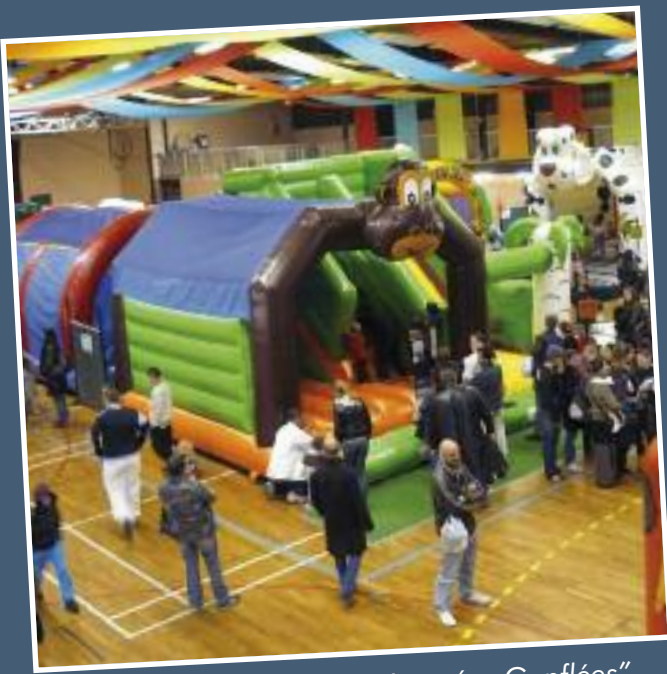
- un arrêté interdisant les cultures de plantes génétiquement modifiées sur le territoire de Wavrin

qui invite la France à traduire le traité international pour l'agriculture et l'alimentation dans notre législation nationale pour reconnaître aux agriculteurs et jardiniers le droit de conserver utiliser, échanger et vendre les semences paysannes reproduites à la ferme.

Il faut préserver l'avenir rural de votre commune, notre santé et surtout celle de nos enfants.

*OGM : organisme génétiquement modifié

Pascale LEROY - Les Verts



Nouvelle réussite pour les "Journées Gonflées" organisées par le Comité des Fêtes. 6.200 tickets vendus !



Pendant les vacances de Février, le Centre Culturel avait programmé 2 spectacles de marionnettes : "Pierre et le Loup" et "Un si joli conte" qui se sont joués à guichet fermé.



Après-midi "Chasse aux Trésors" proposé par le GAPE : plus de 60 enfants des écoles Jules Ferry et Jacques Prévert étaient venus passer l'après-midi encadrés par les bénévoles et quelques parents.



Le temps des vacances arrivé, près de 120 enfants d'âge maternel et primaire ont participé aux activités proposées par les Centres de Loisirs et bien sûr au Carnaval.



Affluence record ce dimanche 5 avril à la randonnée "Bleu et Jaune" organisée par le Cyclo Club Wavrin. Plus de 1.400 participants aux différents circuits : cyclotourisme, VTT et marche.



Deux médailles ont été remises lors du concert de Printemps de l'Avenir Musical à : Marion Boutemy et Mathieu Billaud.

En Avril

Samedi 18 :

Bourse aux jouets anciens **ANNULÉE**

Mardi 21 à 15h30 :

Spectacle enfant "Zazou fait son clone" par Festi'Môme organisé par le Centre Culturel au Moulin (Réservation conseillée au 03 20 58 22 07)

En Mai

Vendredi 1^{er} :

au matin : Cérémonie des Médaillés du travail et réception de l'Avenir Musical en Mairie
à midi : Repas offert aux Aînés par la Municipalité à la Salle Polyvalente

Vendredi 8 :

dès 10h30 : Cérémonie du 8 Mai
toute la journée : Fête du Parc de la Deûle espace François Mitterrand

Samedi 9 :

dès 12h : Braderie rue Roger Salengro + repas au soir organisés par l'UNC

Du 9 au 11 :

Campement d'Oliver Group espace François Mitterrand

Dimanche 10 :

Passage de la Route du Louvre - Chemin du Halage

Samedi 16 à 20h :

Concert de l'Harmonie de Wavrin à la Salle Polyvalente

Dimanche 17 à 15h :

• Thé dansant organisé par Medley Danse à la Salle Polyvalente

• Tournoi de Basket à la Halle des Sports **ANNULÉ**

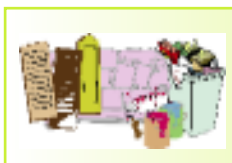
Samedi 23 à 20h30 :

Théâtre "La Dernière y restera" par Mic M'Acte proposé par le Centre Culturel au Moulin



Au Relais

Venez écouter les conteuses de 10h à 11h
Mercredi 15 Avril et en Mai le Mercredi 6, Mercredi 13 et Samedi 30 à la Maison de l'Enfance



ENCOMBRANTS

Vendredi 24 Avril



Prochaine collecte
Mardi 28 Avril de 15h à 19h
sur le parking de la Salle des Fêtes

Cérémonies Commémoratives du 64^{ème} Anniversaire du 8 mai 1945
Vendredi 8 Mai 2009 à 10h30

au Monument aux Morts, place Pasteur en présence du Conseil Municipal des Enfants

Rassemblement à 10h15

10h30 : Dépôt de gerbes au monument aux morts

10h45 : Départ du Défilé pour le Cimetière militaire

11h00 : Dépôt de gerbes au Carré militaire

11h30 : Réception à la Salle des Fêtes